

Conseil de quartier Sud

Compte-rendu de la réunion du 16 septembre 2009

Réunion animée par Marie-Thérèse Dugué et Ludovic Deschamps.

Point étape sur le tram :

Jean-Marc Boullier, directeur du centre technique municipal, fait le point sur l'état d'avancement des travaux du tramway, Chemin de Chaingy.

Les travaux de déviations des réseaux secs (électricité, gaz, télécommunications...) ont commencé le 24 août à partir du carrefour du Clos du Renard. Ces travaux se poursuivront ensuite côté nord sur le Chemin de Chaingy, de Rol Tanguy aux Trois Fontaines, puis « redescendront » côté sud. Durée des travaux prévue jusqu'en mai 2010.

Jusqu'au 25 septembre 2009, la circulation automobile s'effectuera en double sens sur la rue Henri Pavard, puis sera alternée dans la rue du Clos Renard (à son extrémité ouest). Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le chemin de Chaingy sera mis en sens unique Est-Ouest entre la rue Henri Pavard et l'avenue de la Petite Espère.

Les cadences d'ouverture de tranchées sont conformes à ce qui avait été envisagé lors de l'élaboration du planning.

Ensuite, les terrassements de tranchée commune rue Henri Pavard et notamment la traversée de la chaussée pour la réalisation de la jonction des canalisations d'adduction d'eau potable auront lieu.

Puis les clôtures frappées d'alignement seront démolies et les clôtures provisoires posées ainsi que les coffrets EDF et GDF sur socle ; les tranchées des branchements raccordements électriques et gaz se feront ensuite.

Planning des travaux :

2^{ème} phase : les travaux au nord du Chemin de Chaingy ont débuté le 28 septembre pour être finis fin octobre

Fin d'année : fin des travaux à Chanteloup

Janvier : Paul Gauguin et Leroy Merlin

Février : Résidence de la Mouchetière, rue Dédale, rue de la Colline

Raccordement de la Petite Espère

Terrassement sous le pont : double sens de circulation maintenu si possible et ensuite progressivement en sens unique.

Les pavillons des n° 35 et 37 Chemin de Chaingy seraient démolis mi-octobre (*démolitions réalisées depuis*).

En fin d'année, tout le Chemin de Chaingy sera mis en sens unique.

Travaux pour l'eau potable : changement des canalisations, placement des compteurs d'eau potable en limite de propriété côté rue, passage des fourreaux, remise en état de l'allée ou du gazon.

Un huissier passera faire un état des lieux avant les travaux.

Un membre du Conseil de quartier regrette un manque de communication sur certains sujets déjà évoqués de la part de la Mairie et de l'Agglo. Il souhaiterait vivement qu'une réunion d'information ait lieu. Il pose quelques questions : avec le passage répété du tram, il s'inquiète pour les fondations des pavillons, les problèmes phoniques, les risques de fissures...

Jean-Marc Boullier précise que le service communication de l'Agglo distribuera des tracts dans toutes les boîtes à lettres avant la 2^{ème} phase de travaux.

Un membre du conseil de quartier a constaté que Gaz de France faisait des travaux par forage et aspiration.

Jean-Marc Boullier répond que les tranchées sont faites traditionnellement et ce n'est que ponctuellement que cela se fait par aspiration, quand il y a une recherche précise d'une canalisation.

Ludovic Deschamps tient à préciser qu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de souci avec les travaux ; l'agglo sera relancée pour prévoir une réunion d'information. Il faut que l'Agglo produise des documents et les transmette aux riverains. *Cette réunion a été fixée le 21 octobre et tous les membres du conseil de quartier ont reçu une invitation personnalisée.*

Un membre regrette qu'aucune information ne soit donnée sur la démolition prochaine des maisons. Il considère que la copropriété de la Petite Espère doit donner son accord pour cette démolition malgré le permis de démolir délivré par la ville. *Cette question sera évoquée le 21 octobre.*

Il se demande notamment que va devenir le terrain une fois les maisons démolies ? Il sera utilisé, d'après les informations obtenues auprès de l'agglo, pour faire un dépôt de matériaux pour le chantier.

Questions diverses évoquées à cette occasion :

Les problèmes d'égouts de la Petite Espère ne sont toujours pas réglés.

Il y a de plus en plus de circulation avenue Georges Clémenceau depuis le démarrage des travaux. Quelle solution va être adoptée pour la sécurité ?

Au niveau de l'arrêt de bus Georges Clémenceau, les arbres ne sont pas élagués et masquent la visibilité. A voir avec le service municipal des jardins.

Implantation d'un parking relais Clos du Mistigris : des précisions devraient être transmises par l'agglomération.

La mise en place de feux au carrefour de l'avenue Georges Clémenceau et de la rue de la Petite Espère : accord de principe de la ville mais l'agglo n'a pas encore acté.

L'Avenue Pierre Mendès-France est en très mauvais état. C'est le Conseil général du Loiret qui est chargé de l'entretien.

Bilan fête de l'Intencité :

Karim Ramdani, responsable de l'Espace Rol Tanguy dresse le bilan de la fête Intencité qui a eu lieu les 30 et 31 mai dernier au square des Salmoneries.

Il a rappelé les objectifs de cette fête de quartier et fait le bilan. De nombreux spectateurs ont participé au concert et 22 personnes se sont inscrites pour le vide-grenier.

Cette journée fut très enrichissante à tout point de vue.

Un groupe musical de qualité a été retenu. Le choix a été fait de privilégier cet aspect culture dans l'organisation générale de la manifestation.

Il est suggéré de créer un groupe de travail pour réfléchir à la fête des quartiers sud 2010.

Elisabeth Medina, responsable du pôle jeunesse et développement social des quartiers, est tout à fait favorable à la création d'un groupe de travail pour organiser cette fête de quartier et la faire évoluer. Revoir la dénomination : fête des quartiers Sud ou fête de l'Intencité ? Il est entendu que les membres du conseil de quartier qui le souhaitent soient les bienvenus dans ce groupe de travail.

Information sur les assises de la démocratie locale qui se sont déroulées depuis (10 octobre)

Aménagement des bords de Loire

Nicolas Longeville, du pôle aménagement, présente le projet d'aménagement des bords de Loire. Il s'agit d'un projet d'agglomération.

Le projet est divisé en quatre séquences entre la rue du Duc d'Antin et le pont de l'Europe :

1 : De la rue du Duc d'Antin au débouché du Clos de Montespan

2 : Débouché de Maison Rouge

3 : Chemin devant l'usine TRW

4 : Jardin du Pont de l'Europe

De la rue du Duc d'Antin au débouché du Clos de Montespan : Mise en place d'un stabilisé sur la première partie du chemin avec l'implantation de massif de vivaces ; Reprofilage du chemin en calcaire et finition sablée, avec la mise en place d'un caniveau en pierre sur la seconde partie du chemin.

La rue du Clos de Montespan : Modification de l'escalier actuel par un escalier droit ; Création d'un belvédère ; Création de massifs plantés ; Conservation de la voie en secteur piétonnier

Débouché de Maison Rouge : Création d'un belvédère en partie haute et ouverture sur la Loire ; Création d'un escalier ; Création d'une placette en partie basse ; Implantation d'espaces plantés au niveau du jardin, mise en place de 20 bancs.

On constate que des gradines ont été construites, ce qui rend difficile l'accès pour les personnes en fauteuil roulant, les handicapés et les poussettes.

Marie Thérèse Dugué suggère d'aller sur place lors d'un prochain conseil et de faire ensuite des propositions à l'Agglo. Il faudrait se procurer un Plan Local d'Urbanisme pour une prochaine réunion.

Cinquantenaire de la Petite Espère

Il s'agit de faire une exposition d'une quinzaine de panneaux pour retracer l'historique de ce quartier particulier. Saint Jean Généalogie a répondu favorablement à la demande de la ville.

Il était prévu que l'association Saint Jean Généalogie expose ces panneaux les 12 et 13 décembre durant leur expo intitulée « Saint Jean d'hier et d'aujourd'hui ». *Depuis, il est apparu que le projet n'était pas suffisamment avancé pour assurer la qualité d'une telle exposition dans les délais impartis. Le principe de réaliser une telle exposition sur l'histoire particulière de ce quartier reste cependant d'actualité.*

Divers :

Sécurité des quartiers : Un riverain regrette la vitesse excessive des véhicules rue de la Roche aux Fées. Il souhaiterait que la rue de la Roche aux Fées et la rue de la Petite Espère soient mises en zone 30.